

Relance des négociations : L'employeur s'engage à enlever des « irritants »

Le 29 mars 2010, en soirée, une rencontre de haut niveau a eu lieu entre les leaders syndicaux du Front commun et la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay. Les parties se sont entendues pour prendre des mesures afin de relancer les négociations. Mme Gagnon-Tremblay, qui était accompagnée de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, et du ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, s'est engagée à enlever certains « irritants » qui nuisent à l'avancement des pourparlers, en échange de quoi les représentantes et représentants syndicaux ont promis de concentrer les discussions sur un nombre limité de priorités. Il reste maintenant à voir comment cette volonté mutuelle se matérialisera aux tables de négociation. Une rencontre à la table sectorielle du SPGQ, secteur fonction publique, devrait avoir lieu sous peu et permettre de le vérifier.

Parmi les « irritants » que la partie patronale s'est engagée à enlever, il y en a un qui intéresse particulièrement les membres du SPGQ travaillant dans la fonction publique : les récupérations demandées au chapitre du régime d'assurance traitement et des réserves de congés de maladie. C'est en effet là que les propositions patronales auraient été les plus dommageables et auraient affecté le plus de membres en diminuant le nombre de jours de congés de maladie accordés chaque année, en réduisant considérablement les protections en cas de maladie et en imposant le rachat des réserves de congés de maladie.

C'est à la demande de la partie syndicale que cette rencontre a été organisée dans l'objectif de faire débloquent les négociations aux tables sectorielles. C'est en effet à ces tables que les problèmes sont les plus importants, puisqu'à plusieurs d'entre elles les représentantes et représentants patronaux ont récemment déposé de nouvelles demandes qui auraient signifié des reculs additionnels pour les membres représentés par les différents syndicats. Le retrait temporaire de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) de la table de négociation était d'ailleurs dû au dépôt de telles demandes.

L'échéance du 31 mars est repoussée

Même si les négociations débloquent véritablement à la suite de la rencontre d'hier, il reste encore beaucoup de travail à faire pour en arriver à des ententes. L'échéance du 31 mars 2010 ne tient donc plus. Cependant, les parties négociantes n'ont pas pour autant envie de laisser traîner les choses, ce qui fait que le blitz de négociation devrait se poursuivre au début d'avril. Les instances syndicales seront appelées à valider les positions du SPGQ. De plus, des bulletins Info-Express continueront d'être envoyés aux membres pour les informer rapidement de l'évolution des négociations¹.

¹ Les bulletins Info-Express sont diffusés par voie électronique; ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils sont aussi transmis par la poste. Pour vous abonner à la diffusion électronique de nos principales publications et ainsi les recevoir dès leur parution, veuillez visiter la page suivante :

<http://tinyurl.com/publicationsSPGQ>.



Le comité de négociation à pied d'œuvre

Malgré la lenteur des progrès dans les pourparlers au cours des dernières semaines, les membres du comité de négociation de l'unité de la fonction publique ont travaillé consciencieusement pour formuler des propositions susceptibles de faire avancer les choses.

Ainsi, malgré le refus des représentants patronaux de donner suite à notre revendication concernant la sous-traitance, le SPGQ a préparé et déposé, la fin de semaine dernière, une nouvelle proposition visant la mise sur pied d'un comité patronal-syndical sur la sous-traitance. Ce comité aurait eu pour mandat de proposer des façons de privilégier le développement et l'utilisation de l'expertise interne. Quoique cette proposition ait elle aussi été rejetée, nous continuons de travailler avec nos partenaires du SFPQ pour mettre de l'avant cette priorité. Nous affirmons toujours que l'embauche de personnel interne suffisant nous permettra d'offrir des services publics meilleurs et moins chers, avec comme résultat des économies importantes sur les sommes consacrées à la sous-traitance.

Une autre proposition a été préparée pour ramener à la table de négociation le sujet de la reconnaissance de la scolarité et de l'expérience lors de l'embauche. La partie patronale avait en effet retiré ce sujet des discussions au même moment où elle a renoncé à nous imposer deux jours de congé sans traitement, ce qui, a-t-elle dit, lui enlevait la marge de manœuvre financière pour financer cette mesure. Nous tenons toujours à ce que ce soit toutes les personnes embauchées et brimées depuis le 14 mars 2000 qui puissent bénéficier d'une meilleure reconnaissance de leur scolarité et de leur expérience.

Les efforts de mobilisation portent fruit

Les événements des dernières heures permettent de constater que la forte mobilisation des membres du Front commun au cours des dernières semaines porte fruit. Sans cette mobilisation et sans la solidarité des organisations partenaires du Front commun, nous n'aurions pas pu amener le gouvernement à reconsidérer certaines de ses positions quant aux reculs qu'il voulait imposer aux personnes travaillant dans les services publics.

Cependant, si les intentions annoncées par la présidente du Conseil du trésor sont louables, il faudra attendre les résultats concrets aux tables de négociation pour y croire. Nous devons donc rester vigilants, et les membres doivent être prêts à faire valoir leur poids politique à nouveau au cas où les choses ne se dérouleraient pas comme prévu.

IMPORTANT : Nous vous encourageons fortement à faire circuler cet *Info-Express* dans votre milieu de travail.